

Les activités informelles dans l'espace résidentiel du campus de Cocody

Akou Don Franck Valéry LOBA

Maître-assistant, Institut de Géographie Tropicale,
Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody. E. mail : valo226@yahoo.com

Résumé

Les villes sont dans le tiers monde le théâtre d'une prolifération exponentielle d'activités informelles multiples. Cette emprise de la précarité sur les espaces urbains se matérialise par un assaut tous azimuts des rues par diverses étales. L'objectif de la réflexion conduite dans cet article est de comprendre les mécanismes régissant ce phénomène. Le champ d'expérimentation est l'espace résidentiel du campus de Cocody dans la ville d'Abidjan. Afin de comprendre la logique d'occupation des abords de voie, une série de variables sociodémographiques et économiques ont été recueillies auprès des 288 prestataires de services recensés sur 1368 mètres d'artère bitumée.

Des méthodes d'analyse uni et bi variée ont permis de décrire les caractéristiques des prestataires de service, quand une approche en composante multiple a conduit à une classification des individus.

L'étude révèle que le niveau d'instruction, le statut migratoire, la proximité de poches d'habitations précaires sont les principaux facteurs expliquant la présence des prestataires de services informels. La complexité du phénomène a été mise en évidence par le fait que la classification ne soit pas parvenue à expliquer la logique d'occupation des trois axes observés.

Mots clés : urbanisation, activité informelle, campus, Cocody.

Abstract

Cities are in the third world witnessed a proliferation of informal activities exponential multiples. The influence of the precariousness of urban spaces is materialized by an onslaught of all-out streets by various stalls. The purpose of reflection conducted in this paper is to understand the mechanisms governing this phenomenon. The field experiment is the residential area of Cocody campus in the city of Abidjan. To understand the logic of occupation from the edge of road, a series of demographic and economic variables were collected from 288 service providers listed on 1368 meters of paved artery.

Analysis methods uni and bi have varied to describe the characteristics of service providers, when a multi-component approach has led to a classification individuals.

The study reveals that the level of education, migratory status, proximity to pockets of informal settlements are the main factors explaining the presence of informal service providers. Complexity of the problem was highlighted by the fact that the classification is not managed to explain the logic of occupation of the three axes observed

Keywords : urbanization, informal activity, campus, Cocody.

1. Introduction

Les villes d'Afrique noire, connaissent depuis bientôt plus de cinq décennies une croissance rapide que l'on qualifie d'explosion démographique urbaine. Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire vit cette situation. Sa population est passée de 921 682 habitants en 1975 à plus de 6 millions d'habitants actuellement selon les estimations de l'Institut National Statistique (INS). En effet, jusqu'en 1980, la ville d'Abidjan enregistrait une croissance moyenne annuelle estimée à 10.5 %. Elle absorbe 1/5 de la population totale du pays et près de 40 % de la population urbaine.

Cette croissance rapide est à la base d'une suite de problèmes devant lesquels les pouvoirs publics semblent inefficaces et impuissants. Au nombre des difficultés que connaît Abidjan, il y a la dégradation de l'environnement, la crise du logement et des transports. Il prévaut en outre la multiplication des poches de précarité, les diverses formes de pollution, la paupérisation et la fragilisation des groupes vulnérables (jeunes et femmes). De tous ces problèmes, la pauvreté est le mal le plus pernicieux. Selon OMD (2005), la pauvreté en milieu urbain est soutenue et amplifiée par la crise de l'emploi et le chômage. Les populations pour la plupart issus des migrations du désespoir (COUTROT T., et HUSSON M., 1993) pour palier cette situation, se réfugient dans ce que LACOSTE Y., (1984) appelle le chômage déguisé. Pour CASEZ G., et DOMINGO J., (1991), le chômage déguisé devient le principal élément d'identification du malaise social dans les villes au sud du Sahara. Le chômage déguisé s'y traduit dans les faits par la création de micro activités en marge des secteurs de production de l'économie moderne et formelle. Il apparaît de ce fait dans l'espace abidjanais, depuis plusieurs décennies diverses étales d'artisans et de micro commerce. Dans toutes les communes de la capitale économique, les acteurs du chômage déguisé plus connu sous le concept de secteur informel essaient aux abords des rues. Quoique nullement encadrés par les pouvoirs publics, ces derniers constituent une frange non négligeable de travailleurs. Ils représentent selon BNETD¹ (1996) 60 % des actifs exerçant une activité rémunérée. Environ, la moitié d'entre eux exercent une activité commerciale. Aussi, notons que leur effectif selon REPCI² (2006) ne cesse de s'accroître et de s'étendre jusque dans les quartiers résidentiels sensés respecter les normes d'un certain standing élitiste.

Ainsi la commune de Cocody, quartier résidentiel huppé abritant des institutions d'envergure internationale et nationale n'échappe pas à cette réalité sociale. Les activités commerciales informelles ont pris d'assaut les artères de cette commune dont celle du campus universitaire, le champ d'expérimentation de cette étude. La commune de Cocody concentre à elle seule 40 % des résidences et 62 % des capacités d'hébergement comme l'indique la carte 1 et la figure 1. Sur cet espace regroupant 8 résidences universitaires, se développe un secteur informel atypique aux contours mal définis, au point de susciter en nous des interrogations. Le développement de cette forme d'activité économique était en train de « défigurer » le domaine universitaire dans son organisation spatiale initiale. Qui sont les acteurs de cette « anarchie » ? Et comment parviennent-ils à recomposer l'espace à proximité des résidences

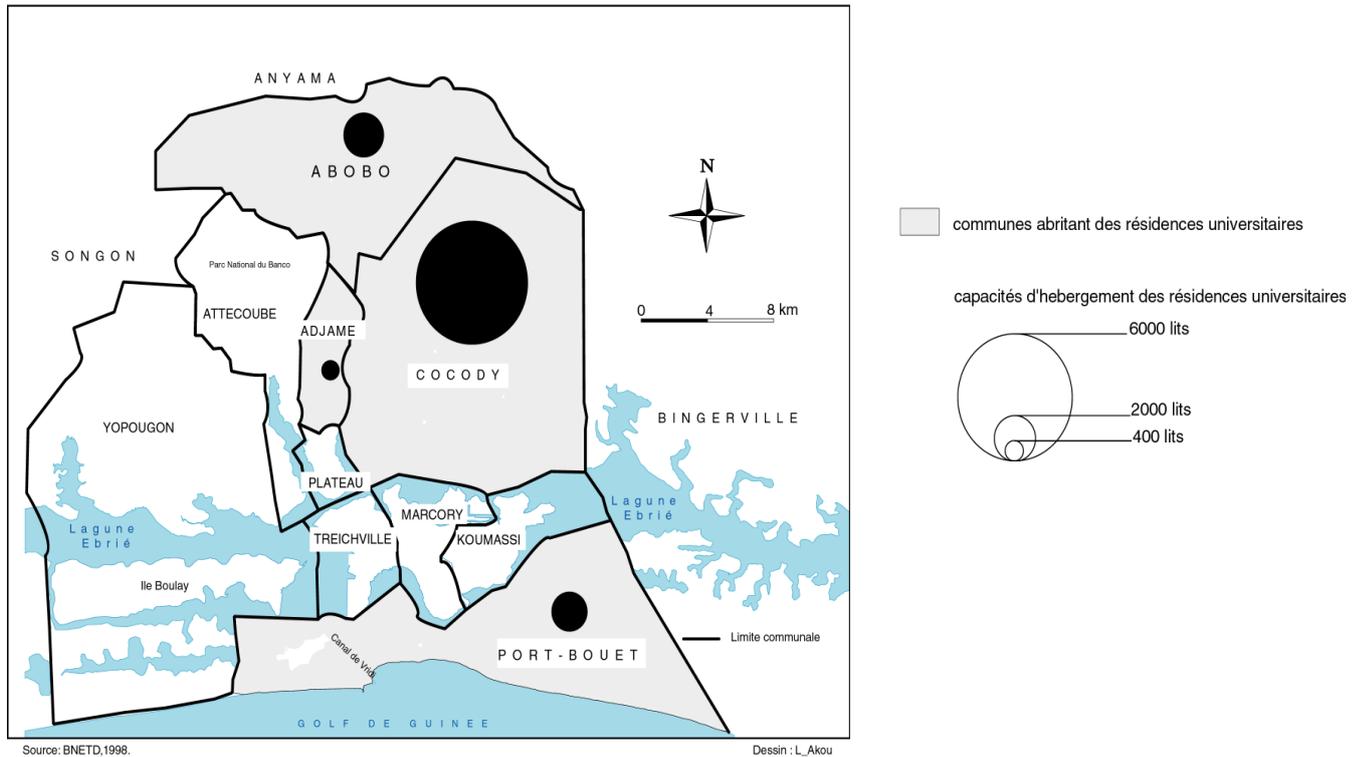
¹ Bureau National d'Etude Technique et de Développement

² Rapport National sur l'Etat et le devenir de la Population de Côte d'Ivoire

universitaires ? Comment cet espace s'est t il transformé en très peu de temps en un vaste marché aux contours difficilement cernables ?

L'objectif de cette étude est d'identifier les facteurs expliquant l'occupation informelle des abords de voie dans le périmètre des résidences du campus de Cocody et de proposer un modèle prédictif.

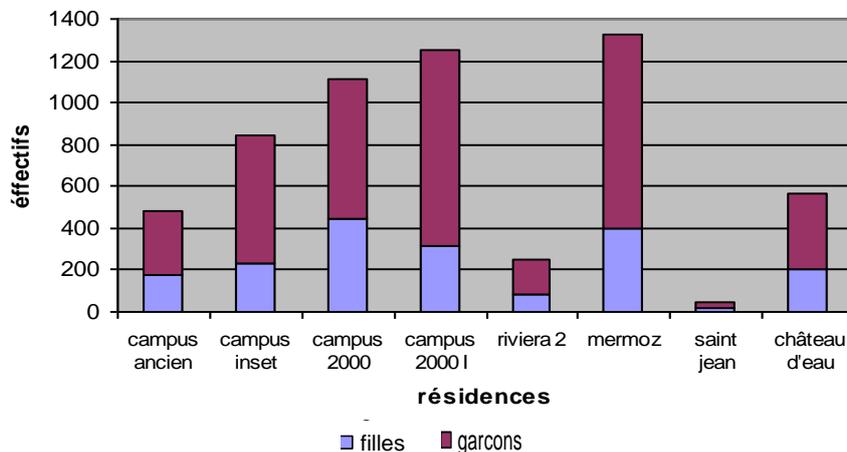
Carte 1 : Capacité d'hébergement en résidence universitaire dans la ville d'Abidjan



Source : BNETD, 1998.

Cette carte fait état de la répartition de l'offre d'herbageement proposé par le centre régional des œuvres universitaires d'Abidjan. La distribution ici mise en exergue indique que la commune de Cocody dispose de la plus grande capacité d'accueil du tout Abidjan.

Figure 1 : La répartition des capacités d'hébergement des résidences universitaires de Cocody



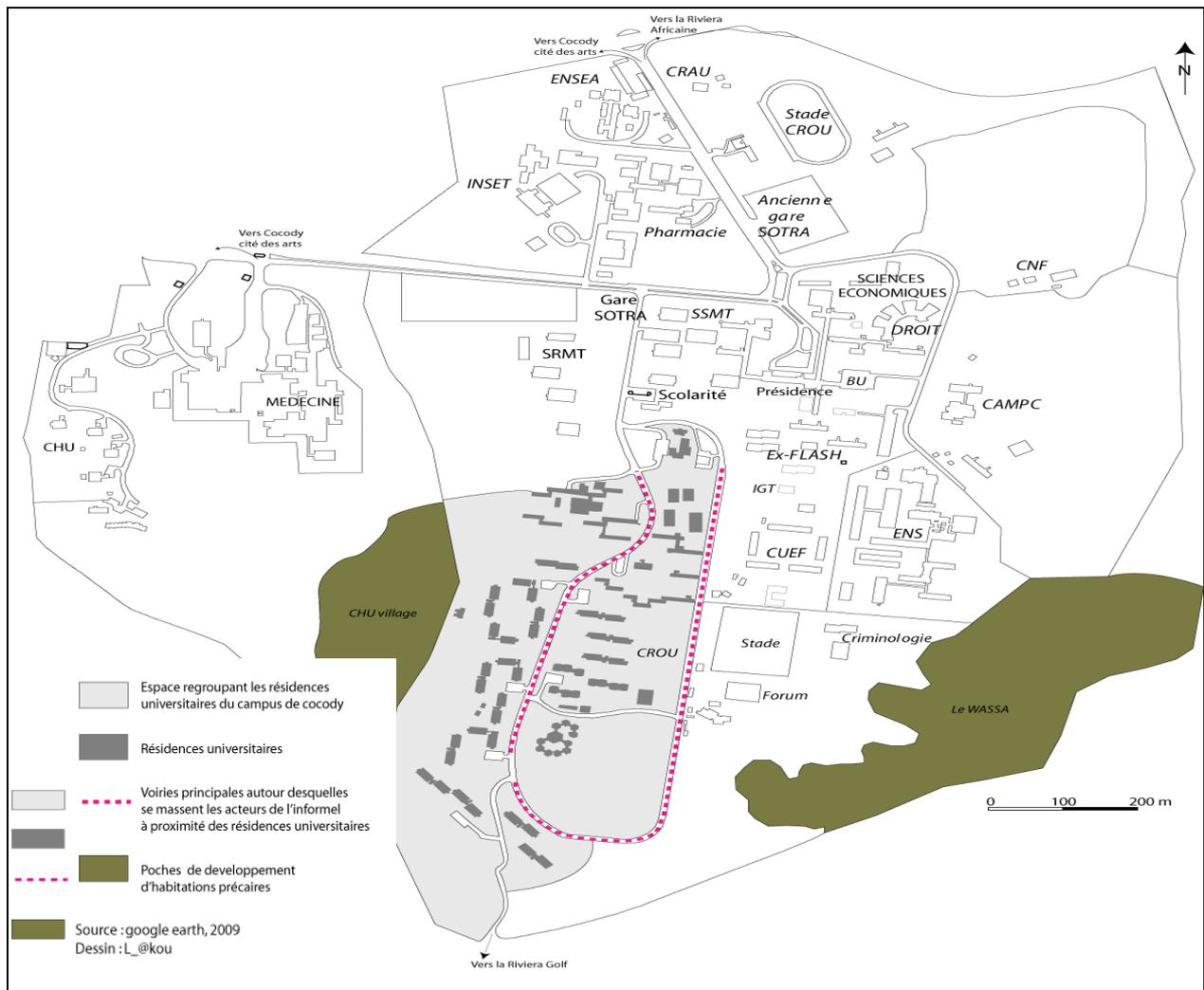
Cette figure présente la répartition de la capacité d'accueil des résidences de la commune de Cocody. Elle indique que les résidences du campus offrent la plus grande capacité et indique que plus de 2/3 des résidences sont réservés aux individus de sexe masculin.

2. Méthode

Constitution de la population cible

Notre recherche est une étude observationnelle analytique transversale conduite sur le campus de Cocody. L'acquisition des données découle d'un inventaire réalisé de décembre 2009 à décembre 2010. Cette enquête a été conduite à proximité des grands axes routiers jouxtant les résidences universitaires comme le montre la carte 2.

Carte 2 : Localisation du site d'enquête sur le campus universitaire de Cocody



Source : Google earth, 2009

Cette carte donne un aperçu du domaine universitaire de Cocody. Elle met en évidence la localisation des résidences universitaires ainsi que les axes routiers occupés par les opérateurs de l'économie informelle qui s'y pratiquait.

Notre but était de constituer une liste exhaustive desdits opérateurs, mais devant le refus de plusieurs d’entre eux, et face au nomadisme de certains, l’échantillon n’a concerné que 288 « chefs d’entreprise ».

Pour les besoins de notre étude, l’espace résidentiel du campus de Cocody a été visité à plusieurs reprises. Ces activités de terrain ont permis d’identifier l’ensemble des sites occupés. Cette occupation, notons-le est fortement influencée par la présence d’une voirie structurante (carte 2) qui traverse et ceinture le périmètre étudié. En effet, c’est principalement aux abords des rues que se massent les interlocuteurs recherchés. Trois secteurs nettement marqués attirent la curiosité du visiteur. Le tableau 1 les localise à partir du positionnement d’équipement et fournit des informations sur leur longueur et le nombre d’opérateurs recensés sur le parcours.

Tableau 1 : La répartition des opérateurs sur le site enquêté

Voiries principales	Code de voiries principales	Longueur occupé (mètres)	Opérateurs recensés
De l’arrêt de bus de la ligne 28 (entrée sud) au siège du CROU et ses environs	A1	528	191
Du forum - au bureau de poste Abidjan 22	A2	640	65
Virage du sou- bois (Partie sud)	A3	200	32
Total		1368	288

Source : nos enquêtes

Le questionnaire administré a permis d’obtenir les informations relatives à la typologie de l’activité économique exercée, mais aussi à des indicateurs d’ordre sociodémographique et environnemental.

Analyse des données

Le traitement de l’information a été précédé de l’identification des variables d’analyse. Il faut rappeler que la présente recherche a pour but de comprendre l’implantation d’activité économique informelle. Pour y parvenir, nous avons identifié comme variable dépendante le positionnement desdites activités suivant les axes bitumés A1, A2 et A3 ceinturant le site. Les variables indépendantes ont ciblé une série d’indicateurs d’ordre géographique et socioéconomique.

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

-l’analyse descriptive uni variée a permis de décrire les caractéristiques des opérateurs économiques.

-l’analyse bi variée à travers le test de χ^2 a permis d’identifier les variables pertinentes susceptibles d’expliquer l’occupation des rues. Nous avons croisé à cet effet la variable dépendante X0 (relative à l’occupation des rues A1, A2, et A3) avec chacune des variables indépendantes indiquées dans le tableau 2.

-l’analyse multi variée à travers une analyse factorielle a conduit à une classification des individus en groupe homogène. Puisqu’il s’est agit de trouver des caractéristiques rassemblant des individus sur les axes bitumés (soit A1, A2 ou A3), nous avons eu pour ce faire recours à la classification ascendante hiérarchique (CAH). Cette démarche a été imposée par le

caractère multidimensionnel des variables étudiés. Ce qui permettra d’identifier les liaisons multiples qui peuvent exister entre plusieurs variables et leurs différentes modalités.

Nous rappelons que la saisie des données et les traitements statistiques ont été réalisés avec les logiciels *Microsoft Excel 2003*, *Xlstat Addinsoft 2009* et *SPAD 5.5*. L’ensemble des tableaux présentés dans cet article provient des différentes analyses réalisées avec les logiciels ci-dessus indiqués.

Tableau 2 : Répertoire des variables retenues pour l’étude

Libellé de la variable		Désignation	Nombre de modalités
Dépendante	Xo	Rue (A1, A2 et A3)	3
Indépendantes	X1	Sexe	2
	X2	Age	3
	X3	Origine ethnique	7
	X4	Statut migratoire	4
	X5	Lieu de résidence	4
	X6	Religion	5
	X7	Statut matrimonial	3
	X8	Nombre d’enfants	3
	X9	Niveau scolaire	4
	X10	Typologie d’activité	5
	X11	Matériaux de construction	3
	X12	Durée d’installation	3
	X13	Nombre d’employé	3
	X14	Nombre d’employé parenté	3
	X15	Installation	4
	X16	Montant du loyer	4
	X17	Motivation	8

Source : enquêtes in situ

Cette méthodologie a permis de produire des résultats

3. Résultats

1. Profil sociodémographique de l’occupation du site

L’inventaire réalisé a dénombré 288 opérateurs économiques composés de 123 femmes et de 165 hommes. La figure 2 ci après sonne un aperçu de la composition par sexe et par âge de la population enquêtée. Le sex-ratio est en faveur des hommes, soit 134. L’âge moyen des occupants est de 29.6 ans. Sur l’axe A2, il est estimé à 30.6 ans. Il y est plus important que sur les 2 autres. Nous notons qu’entre 20 et 30 ans, les effectifs masculins sont supérieurs à ceux des femmes. Dans l’ensemble, la répartition de la population par sexe et par âge présente la même structuration selon que l’on soit du côté des hommes que de celui des femmes. Sur le plan matrimonial, la population est majoritairement célibataire (63.8%). Notons qu’environ 2/3 des célibataires sont de sexe masculin. La population célibataire est dominée à 50.8% par une classe de jeunes adultes dont l’âge varie entre 21 et 35 ans. La population féminine est majoritairement constituée de concubine. Plus de la moitié de ces concubines exercent dans la restauration. On note que 48% d’entre elles ont entre 26 et 30 ans. Chez les hommes dans la même catégorie c’est aussi la tranche d’âge des 26-30 ans qui domine (46%). Au sein de

l'effectif revendiquant le statut de marié qu'il soit coutumier ou légal (9,3 % des opérateurs), nous observons une relative parité entre les hommes (48.2 %) et les femmes (51,8 %). C'est une population majoritairement âgée de 36 à 40 ans. Tout statut matrimonial confondu, 51,04% des opérateurs disent être parents. Au vu de l'ISF³ national, cette population est peu féconde (tableau 3). Le nombre moyen d'enfant par opérateur est de 2,12. La majorité des opérateurs disent avoir 1 ou 2 enfants (66 %). Ceux revendiquant plus de 5 enfants sont des personnes en situation de concubinage ou de mariage (5 %).

Tableau 3 : Répartition des opérateurs économiques selon le statut matrimonial et le nombre d'enfants

Nombre d'enfants	Statut matrimonial			Total
	Concubinage	Célibat	Mariage	
1	26	35	4	65
2	22	3	8	33
3	16	7	5	28
4	5	3	5	13
5	2	0	2	4
6	2	0	1	3
7	0	0	1	1
Total	73	48	26	147

Source : nos enquêtes

L'enquête a révélé que 40.62% des opérateurs ont fait des études supérieures et sont pour la plupart des étudiants résidant sur le campus. L'occupation des abords de rues au campus de Cocody n'est donc pas entièrement le fait d'inconnu à l'espace universitaire. Pour le reste des opérateurs économiques, 31.5% sont sans niveau scolaire, 12,5% disent avoir fait des études primaires et 15,2 % des études dans le secondaire.

Tableau 4 : Répartition des opérateurs économiques selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Total
Primaire	36
Sans	91
Secondaire	44
Supérieur	117
Total	288

Source : nos enquêtes

Au plan diversité culturelle, la population d'opérateur économique identifiée est une véritable mosaïque ethnique (tableau 5). Toutes les aires ethno culturelles du pays se retrouvent dans ce périmètre. À côté d'un effectif ivoirien fortement dominé par les originaires du pays Akan (47.92%), se trouve une communauté de ressortissants des pays de la CEDEAO majoritairement originaire du Burkina-Faso.

³ Indice synthétique de fécondité, il est d'environ 5,8 enfants par femme au plan national selon le RGPH 1998.

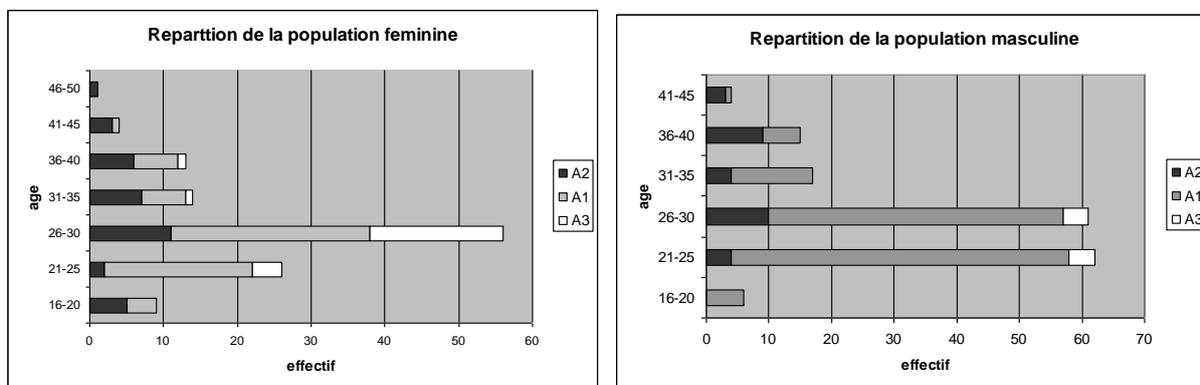
Tableau 5 : Répartition des opérateurs économiques selon l'origine ethnique

Groupe ethnique	En %
Akan	47,92
Autre Africain	0,35
CEDEAO	15,97
Ghur	2,78
Krou	12,85
Mandé Nord	9,72
Mandé Sud	10,42
Total	100,00

Source : nos enquêtes

Les occupants des abords de rue sont inégalement repartis le long des 1368 mètres ceinturant le périmètre parcouru durant l'enquête (tableau 6). L'axe codé A1 regroupe le plus d'opérateurs informels. Avec ses 191 occupants recensés sur 528 mètres, il représente 66.33 % de l'effectif total. L'axe A2 long de 640 mètres abrite 65 occupants, soit 22.56 % des occupants. Quant à l'axe A3, il est le plus court. Estimé à 200 mètres, il concentre 11.11 % des enquêtés seulement 32 prestataires de services. Les occupants les plus anciens se retrouvent majoritairement sur l'axe A1. Certains, ont plus de 27 ans de présence sur le site. L'axe A3 est le plus récent d'occupation. Le temps de présence des opérateurs économiques recensés n'excède pas 5 ans. Cet axe bénéficie d'une position géographique particulière à la lisière de la façade Sud d'un sous-bois relativement dense. Cet axe est à l'écart du bloc des résidences.

Figure 2 : Répartition de la population



Source : nos enquêtes

Tableau 6 : Répartition des opérateurs économiques selon la durée de présence sur le site et le positionnement sur la voirie

Présence sur le site (ans)	Voirie			Total
	A2	A1	A3	
1-5	46	146	32	224
6-10	14	34	0	48
11-15	5	9	0	14
16-20	0	1	0	1
26-30	0	1	0	1
Total	65	191	32	288

2. Typologie et organisation des activités

Les activités recensées sur le site du campus ont été répertoriées dans 5 catégories comme l'indique le tableau 7:

- l'artisan : cette catégorie concerne les propriétaires d'atelier de coiffure et de couture, soit 6,25 % des activités recensés ;
- le petit commerce, avec 20,88 % regroupe l'ensemble des opérateurs tenant des boutiques et étales diverses. Il est de loin l'activité la plus ancienne ;
- la restauration : ce secteur a connu un essor depuis la fin des années 1980 qui a vu le campus connaître un accroissement rapide de sa population. Depuis cette période, des initiatives privées de plus en plus nombreuses concurrencent les restaurants universitaires. Cette activité essentiellement « féminisée » représente 33,6 % des activités occupant les bords de route ;
- les services divers, qui regroupent l'ensemble des activités liées à la reprographie de documents universitaires et de papeterie (photocopie), à la prestation de services téléphoniques (cabines) et de loisirs (jeux électronique et vidéos). Ces services représentent 23,6 % des occupants de voie ;
- les services informatiques : ce sont essentiellement des cybercafés et des espaces de prestation de services informatiques. Ils représentent 15,6 % des activités recensés.

Si les 5 catégories sont entièrement représentées sur les axes A1 et A2, nous observons que la A3 n'abrite ni activités d'artisanat, ni services informatiques. C'est une rue essentiellement dominée par les activités de restauration (81,25 %).

Tableau 7 : Répartition des opérateurs économiques selon la typologie de l'activité et le positionnement sur la voirie

Activités	Voirie			Total
	A2	A1	A3	
Artisanat	6	12	0	18
Petit commerce	16	39	5	60
Restauration	24	47	26	97
Services divers	13	54	1	68
Services informatiques	6	39	0	45
Total	65	191	32	288

Source : nos enquêtes

Pour le bon déroulement de leurs activités, les « *chefs d'entreprises* » sollicitent des **employés** et autres apprentis. Les entreprises fonctionnant avec un nombre d'employés inférieur ou égal à 2 sont les plus nombreuses (72,2 %). Dans cette catégorie, le secteur des services divers est le mieux représenté (29,3 %). Les activités employant entre 3 et 5 personnes représentent 26% de l'ensemble. Elles sont dominées par la restauration (62,2 %). Au delà de 6 employés, sont majoritairement concernées les activités de restauration et les cybercafés.

Seulement 23 % des chefs d'entreprises ont recours à des membres de leur **famille** comme **employé**. La répartition de cette pratique est presque équitable entre « *chefs d'entreprises* » du genre masculin (52 %) et féminin (48 %). Cette pratique, « regroupement familiale », domine notamment dans la restauration, soit 50,7 %.

Ces activités occupant les abords des rues sont majoritairement tenues dans des **box** en bois (61,8 %). Le métal et les matériaux composites utilisés en second recours représentent respectivement 26,7 % et 11,5 % des options de constructions. Plus de 71 % des box sont raccordés par des voies illégales au réseau d'adduction en eau courante et en électricité. Les chambres des résidences sont souvent les lieux de prédilection de raccordement. Cela développe sur de longues distances un réseau « parallèle ».

Les activités répertoriées sont dans l'ensemble, productrices de déchets de diverses natures. De toutes, la restauration est celle dont les déchets sont les plus visibles et plus odorants. La localisation des box aux abords des voies et en bordure de pentes a transformé les chaussées et les versants en décharges publiques. L'utilisation des sachets comme moyen de stockage (45%) rend complexe les choses du fait de la lenteur d'exécution des structures ayant en charge le ramassage des ordures.

3. Impact de la proximité de quartiers d'habitation précaire

L'espace résidentiel du campus de Cocody s'est progressivement mué en un vaste centre commercial offrant des services variés. Les acteurs de ce marché sont dans leur grande majorité des résidents du campus (50%). Dans la périphérie immédiate du campus, deux quartiers d'habitations précaires y ont pris forme : le *Wassa* et *CHU village*. Tous deux, ils fournissent 31,25% des opérateurs exerçant sur les abords des rues du campus. Ces deux quartiers se situaient dans le réseau de vallées qui ceinturent l'interfluve sur lequel est bâti le campus de Cocody. Le quartier *CHU village*, situé à l'ouest, avait connu un début de lotissement et de structuration initié par la mairie de Cocody. Quant au *Wassa* situé à l'est, il était intercalé entre les résidences universitaires et une baie de la lagune Ebrié bordant la façade Sud du campus. Dans ces 2 quartiers, le désir de sédentarisation des occupants avait fini par avoir un impact sur la qualité du bâti. De plus en plus, les matériaux en dur avaient fini par remplacer les planches et autres matériaux de récupération autrefois utilisés.

Photo 1 : Magasins improvisés longeant l’axe A1 à proximité des résidences du Campus ancien



Ces magasins abritent des services informatiques de traitement de texte, d’impression et de reprographie mais aussi divers étales offrant des Services de restauration. Leur entassement à ce carrefour a progressivement mué l’espace en un petit marché. La majorité des opérateurs économiques présents à cet endroit résidaient au *Wassa*.

En dehors de la périphérie immédiate du campus, 6,9 % des opérateurs avaient pour résidence la commune de Cocody en l’occurrence les quartiers de la riviera. En revanche, 11,80% résidaient dans les autres communes de la ville d’Abidjan : Yopougon, Port-Bouët, Abobo et Marcory.

On constate que les opérateurs résidants en dehors de la commune de Cocody dominent l’axe A2 (61.7 %). Quant à l’axe A1, il est majoritairement le fait de résidents en milieu universitaire (76,4 %), des habitants de la périphérie précaire (57,7 %), et des habitants de la commune de Cocody (80 %). Nous notons que l’axe A3 est exclusivement le fait d’opérateurs résidents sur le campus de Cocody et sa périphérie (tableau 8).

Tableau 8 : Répartition des opérateurs économiques selon le lieu de résidence et le positionnement sur la voirie

Lieu de résidence	voirie			Total
	A2	A1	A3	
Périphérie précaire du campus	25.5	57.7	16.8	100
Commune de Cocody	20	80		100
Hors commune de Cocody	61.7	38.3		100
Résidence universitaire	11.8	76.4	11.8	100

Source : nos enquêtes

La relation entre *lieu d’habitation* et *activités exercées* (tableau 9), nous donne de constater que la restauration est une activité dominée par des opérateurs résidant dans la périphérie précaire du campus (46,39 %) et en résidence universitaire (39.17 %). En dehors de la restauration, les résidants des périphéries précaires occupent une place importante dans le

petit commerce (43,3 %). Pour ce qui est des services divers et informatiques, ils sont majoritairement tenus par les résidents en milieu universitaire (67,8 % et 57,7 %).

Quoique peu nombreux, les résidents « hors Cocody » sont présents dans les services informatiques (24,4%) et la restauration (10,32%). Dans les services informatiques, ils ont significativement contribué à l'ouverture de la majorité des *cybercafé* dans l'espace résidentiel du campus.

Tableau 9 : Répartition des opérateurs économiques selon le lieu de résidence et la typologie de l'activité

Lieu de résidence	Artisanat	Petit commerce	Restauration	Services divers	Services informatiques	Total
<i>Précaire</i>	5	26	45	11	3	90
<i>Résidence Universitaire</i>	10	24	38	46	26	144
<i>Cocody</i>	1	6	4	4	5	20
<i>Hors de Cocody</i>	2	4	10	7	11	34
Total	18	60	97	68	45	288

Khi ² (valeur observée)	50,387
Khi ² (valeur critique)	43,773
ddl	30
p-value unilatérale	0,011

Source : nos enquêtes

Il apparaît une spécialisation des activités selon le lieu de résidence des opérateurs économiques. La proximité de résidence d'avec le site du campus semble développer les activités de restauration.

L'étude montre que 85,7% des occupants des abords de rue sont des **migrants**. Il s'agit de ceux qui ont connu une mobilité relativement à leur lieu de naissance. Pour 81,8% d'entre eux, il s'agit d'une migration interne. La migration internationale ne concerne que 18,2%. Elle est essentiellement le fait de ressortissants de la CEDEAO. Les non migrants ne représentent que 12,2% des personnes recensés. C'est l'ensemble des personnes nées à Abidjan. Seulement 9,75% d'entre elles sont d'origine étrangère en l'occurrence originaire de la CEDEAO. Cette importante proportion de migrants s'explique par le statut attractif de l'université en tant qu'établissement à vocation nationale, d'une part, par le statut de la ville d'Abidjan, d'autre part. En effet, Abidjan est le point de chute depuis plusieurs décennies de divers processus migratoires tant nationaux qu'internationaux.

Il apparaît dans l'espace une spécialisation de l'occupation des abords de voie selon le statut migratoire comme l'indique le tableau 10. En effet, l'axe A3 est le seul à paraître comme celui d'une seule catégorie de migrants internes, qui l'occupent à plus de 90%. Les natifs résidents sont la catégorie la plus faiblement représentée sur l'ensemble des 3 axes plus particulièrement sur l'axe A3 où ils ne sont présents qu'à 3,1%.

Tableau 10 : Répartition des opérateurs économiques selon le statut migratoire et le positionnement sur la voirie

	A2	A1	A3	Total
Migrant international	18	25	2	45
Migrant interne	28	145	29	202
Total migrant	46	170	31	247
Natif résident	17	19	1	37
Natif résident étranger	2	2	0	4
Total natif résident	19	21	1	41
Total	65	191	32	288

Source : nos enquêtes

Khi ² (valeur observée)	32,756
Khi ² (valeur critique)	21,026
ddl	12
p-value unilatérale	0,001

La répartition des activités économiques, selon le statut migratoire indique un regroupement des opérateurs autour de la restauration et du petit commerce. Les migrants internationaux sont majoritairement actifs dans la restauration et le petit commerce (voir tableau 11 ci-après) ; les migrants internes (du reste, la population majoritaire et pour la plupart étudiante), sont plutôt présents dans la restauration et les services divers. Dans le secteur des activités innovantes comme les TIC et l’informatique, 86,6% des migrants internes y présents. Cela pourrait s’expliquer par le profil scolaire universitaire de ces derniers.

Tableau 11 : Répartition des opérateurs économiques selon le statut migratoire et la typologie de l’activité

Statut migratoire	Artisanat	Petit Commerce	Restauration	Services divers	Services informatiques	Total (%)
Migrant international	4,4	42,2	40	8,8	4,4	100
Migrant interne	5,4	16,8	32,6	25,7	19,2	100
Natif résidant	10,8	16,2	29,7	32,4	10,8	100
Natif résidant étranger	25	25	50	0	0	100

Source : nos enquêtes

4. Conditions d’accès et d’installation sur le site du campus

L’étude révèle que 80,9 % des installations aux abords des voies sont le fait des syndicats et groupement d’étudiants. Pour 6,25 % des opérateurs économiques, leur installation a été rendue possible par le CROU, la structure administrative en charge de la gestion de l’espace universitaire. Ces chiffres contenus dans le tableau 12, montrent l’emprise des étudiants sur la gestion de l’espace. Cette influence explique en partie leur présence massive en tant qu’agent économique (40,6 % des occupants de voie). Ils sont en réalité les véritables gestionnaires. Des occupants disent avoir reçu l’accord conjoint des groupements d’étudiant et de l’administration afin d’installer leurs entreprises. En association avec le CROU, les

groupements d'étudiants ont attribué plus d'autorisation que le CROU lui seul, soit 9%. En effet, les syndicats d'étudiant ont autorisé près de la moitié des installations sur la A2 (46,1%), 90% sur la A1 et la quasi-totalité sur la A3.

Tableau 12 : Répartition des opérateurs économiques selon la nature de l'autorisation d'occupation du site et le positionnement sur la voirie

	A2	A1	A3	Total
Syndicat d'étudiant	30	172	31	233
CROU+ Syndicat d'étudiant	26	0	0	26
CROU	8	10	0	18
Autre	1	9	1	11
Total	65	191	32	288

Source : nos enquêtes

Chi ² (valeur observée)	109,342
Chi ² (valeur critique)	21,026
ddl	12
p-value unilatérale	< 0,0001

L'occupation des abords des voies est un processus socioéconomique largement influencé par la présence de groupements et syndicats estudiantins. L'accès au site est conditionné par un **loyer** (tableau 13) dont le montant n'obéit à aucune norme, sinon qu'à la taille et à la qualité de l'activité. Aucun interlocuteur n'a pu nous donner une explication cohérente. Le montant moyen payé sur l'ensemble des trois axes est de 10728,7 F CFA. L'axe le moins cher est l'axe A3, le montant moyen y est de 7812 FCFA et le plus onéreux est l'axe A1 avec une moyenne 38533,5 FCFA. L'axe A2 joue le rôle d'axe intermédiaire avec une moyenne de 10076 FCFA.

Nous notons que 40,6% des occupants de l'axe A3 disent ne pas payer de loyer. L'axe A3 est alors l'axe le moins coûteux. Contrairement à celui-ci, l'axe A1 abritant 191 occupants se caractérise par les montants les plus élevés.

Tableau 13 : répartition des opérateurs économiques selon le montant du loyer mensuel et le positionnement sur la voirie

LOYER (en Franc CFA)	A2	A1	A3	Total
0-9999	40	115	23	178
10000-19999	19	36	9	64
20000-29999	4	35	0	39
30000-39999	2	3	0	5
40000-50000	0	2	0	2
Total	65	191	32	288

Source : nos enquêtes

Répartie selon les activités, la distribution des loyers mensuels indique que les artisans paient le montant moyen le plus élevé 13333 FCFA. Les propriétaires de services informatiques suivent avec 12999,5 FCFA et ceux de la restauration 11906 FCFA. Les trois activités citées sont les plus pratiquées. Elles rapportent théoriquement plus que le petit commerce et les services divers dont les montants mensuels moyens respectifs sont 9166 FCFA et 8234 FCFA.

Tableau 14 : répartition des opérateurs économiques selon le montant du loyer mensuel et la typologie de l'activité

LOYER	Artisanat	Petit commerce	Restauration	Services divers	services informatiques	Total
0-9999	11	41	53	53	20	178
10000-19999	1	13	24	10	16	64
20000-29999	4	6	18	3	8	39
30000-39999	2	0	1	2	0	5
40000-50000	0	0	1	0	1	2
Total	18	60	97	68	45	288

Source : nos enquêtes

5- Les motivations d'occupation du site

Le tableau 15 indique que plus de 63 % des prestataires de services justifient l'exercice de leur activité économique sur le campus par la proximité de leur lieu de résidence et par la disponibilité d'une clientèle dont l'affluence ne s'estompe presque jamais. L'opportunité économique que représente la zone résidentielle du campus s'explique essentiellement par le trop plein de personnes que cet espace referme. Ce paramètre est d'autant plus important qu'il motive à lui seul plus de 31 % des installations des prestataires de services.

Il apparaît dans cet espace une forte propension à l'occupation des abords de voies motivée par la proximité de résidence et la présence d'une clientèle abondante.

Tableau 15 : Répartition des opérateurs économiques selon la motivation à occuper le site et le positionnement sur la voirie

La motivation	A2	A1	A3	Total
Ne sait pas	3	5	2	10
Coût du loyer		5		5
Coût du loyer et affluence clientèle	9	2	1	12
Proximité de résidence et coût du loyer		15	1	16
Proximité de résidence		25	2	27
Proximité de résidence, coût du loyer et affluence clientèle	16	19	1	36
Proximité de résidence, et affluence clientèle	28	53	9	90
Affluence clientèle	9	67	16	92
Total	65	191	32	288

Source : nos enquêtes

Khi ² (valeur observée)	63,216
Khi ² (valeur critique)	36,415
ddl	24
p-value unilatérale	< 0,0001

6. Analyse par classification hiérarchique

La classification hiérarchique a été précédée d'une série de croisements au moyen du test de khi² entre la variable dépendante (la localisation suivant les abords de voies) et les variables

indépendantes. Pour chacun des croisements la *p-value* étant inférieure au seuil de significativité (0.05), on peut dire que la liaison entre la variable dépendante X0 et l'ensemble des variables indépendantes, est significative. À partir de cet acquis, l'analyse factorielle par classification hiérarchique est appliquée. Dans le dendrogramme obtenu après analyse, les deux meilleures classifications produites par le logiciel SPAD donnent des partitions en 3 et 6 classes. La classification en 3 classes plus expressive retiendra notre attention. Elle répartit les 288 individus enquêtés comme suit :

Tableau 16 : Répartition des opérateurs économiques selon classification hiérarchique ascendante

<i>Classe</i>	<i>Effectif</i>	<i>Proportion</i>
Classe 1	205	71%
Classe 2	35	12%
Classe 3	48	17%
Total	288	100%

Source : spad 5.5

Les variables indépendantes X4 (Statut migratoire), X3 (Origine ethnique), X9 (Niveau scolaire) et X6 (Religion) sont les 4 variables pertinentes qui caractérisent les classes obtenues. Quelles seront les modalités pertinentes des variables qui caractérisent chaque classe ? L'analyse des classes répond à cette question.

Analyse de la classe 1. La classe 1 a recueilli 71 % des individus enquêtés. La classification indique que 99,1 % des individus de cette classe se caractérisent par la modalité de la variable X9 codée 1, soit X9b = 1 désignant les individus de statut scolaire « étudiants ». On note aussi que 60 % des individus ayant le statut d'étudiants sur l'ensemble de la population cible sont de cette classe. La classe 1 peut donc être interprétée comme la classe des individus ayant fait des études supérieures et exerçant une activité informelle sur le campus.

Analyse de la classe 2. La classe 2 contient 35 individus, soit 12% de l'ensemble des opérateurs économiques informels. Contrairement à la classe 1, la majorité des individus de la classe 2 est caractérisé par une variable de positionnement géographique, soit X0 en sa modalité 2. On note donc que 87.18% dans la classe 2 occupent l'axe A2. Près de la moitié d'entre eux a été installée par l'administration universitaire en charge des logements. Aucun d'entre eux n'a le statut d'étudiant. La classe 2 peut donc être interprétée comme la classe des individus ayant fait des études primaires et exerçant une activité informelle sur l'axe A2.

Analyse de la classe 3. La classe 3 représente 17% des opérateurs recensés dans le cadre de cette étude. C'est une classe essentiellement dominée (plus de 95 %) par des migrants internationaux pour la plupart originaire de la CEDEAO. Pour l'essentiel, 75 % des individus originaires de la CEDEAO répertoriés dans cette étude se retrouvent dans cette classe. La classe ne comporte pas d'étudiants.

La classification hiérarchique ascendante a seulement permis d'expliquer l'occupation informelle de l'axe A2. Cette occupation est le fait des individus de la classe 2. Quant aux classes 1 et 3, elles ne sont pas caractérisées comme la classe 2 par une variable spatiale. Les

résultats obtenus ne permettent pas d'expliquer l'occupation des axes 1 et 3 par les classes (groupe homogène) issus du dendrogramme.

Après analyse de la classe 1, de la classe 2 et de la classe 3, aucune des modalités observées n'est suffisamment significative pour expliquer l'utilisation des axes. Au niveau actuel de l'analyse des données, il n'est pas possible d'envisager la construction d'un modèle économétrique capable de prédire et d'expliquer l'usage des rues par les activités informelles.

Discussion

L'adoption du terme « informel » dans l'analyse des faits et de l'environnement socioéconomique des milieux urbains apparaît comme une rupture d'avec un certain dualisme opposant le secteur moderne de production au secteur traditionnel rural. Pour HART K., (1973)⁴ qui en est le principal promoteur, l'informel se présente comme une extension du secteur traditionnel sur fonds d'imitation du secteur moderne. BARTHELEMY P., (1998) indique que ce secteur de l'informel englobe tous ceux des actifs urbains qui ne sont pas occupés officiellement et qui ne sont pas non plus des chômeurs déclarés et recensés. De ce qui précède, nous nous apercevons donc que les acteurs des 5 catégories d'activités énumérés dans notre étude peuvent être classés dans la catégorie de l'informel. En effet, selon GAUVAIN M., (2008) le secteur informel regroupe l'ensemble des activités effectuées de façon plus ou moins spontanée par une population qui n'est ni occupée à titre principal dans une grande entreprise ou une administration, ni recensée en tant que demandeuse d'emploi. La réalité peut parfois paraître plus complexe et les clivages entre actifs et/ou activités sont mal élucidés, sujets à controverses et interprétations.

Qualifié de secteur des marginaux, l'informel se caractérise par une très grande précarité des conditions d'activités, en l'occurrence par une occupation systématique des abords de route. Ce point de vue de l'INSAE (2001), épouse la réalité décrite dans notre étude sur l'occupation des rues au campus de Cocody. Pour CUONZO M. T., (2001) l'informel est une réalité sociale et économique complexe qui s'invite dans les paysages urbains. BARTHELEMY (1998) décrit ce secteur comme une source d'anarchie dans les décors des villes en l'occurrence aux abords des grandes artères où la circulation est intense. Les activités informelles selon HART (1973) se concentrent le long des périmètres donnant généralement sur la rue la plus fréquentée. Le décor du campus est conforme à cette description. À ce sujet CASEZ G. et DOMINGO J., (1991) parlent de l'informel comme des tentacules d'un chômage déguisé qui gagne les artères des villes. On voit donc que le kilomètre de voirie qui ceinture l'espace résidentiel et administratif du campus est un espace privilégié, une cible parfaite pour l'éclosion de l'informel. Cet espace universitaire résidentiel s'est ainsi progressivement mué en un vaste marché aux contours méconnus et mal définis. Pour GAUVAIN M., (2008) cette forme d'informel est à la base des mutations fonctionnelles que subissent la majorité des espaces résidentiels urbains en Afrique. L'informel suscite de nouvelles formes d'activités adaptées aux besoins des citoyens en l'occurrence des jeunes (OUÉDRAOGO S., 2009). À cet effet rappelons que la moyenne d'âge des acteurs de

⁴ Pour la première fois, Hart aborda la thématique dans le cadre d'une étude sur le Ghana présentée initialement en 1971 et publiée en 1973.

l'informel au campus de Cocody est de 29,6 ans ; la population est diverse du point de vue de l'origine ethnoculturelle. On a aussi noté qu'environ 2/3 de cette population ont entre 20 et 30 ans. Ces chiffres indiquant la moyenne d'âge des acteurs de l'informel aux campus de Cocody rejoignent LACOSTE Y., (1984) quand il affirme que l'informel en milieu urbain au sud du Sahara est le refuge des jeunes. Si par le passé, l'informel était le fait des déscolarisés et autres marginaux sociaux, il est devenu de plus en plus, le point de chute de nombreux diplômés en situation de chômage. Cette situation se vérifie dans notre cas par le fait que plus de la moitié des occupants des voies sur le campus ont fait des études supérieures et sont pour la plupart inscrits sur le campus. UNESCO (2007) indique que la création des PME « *s'informelise* » et qu'elle est davantage le fait de jeunes diplômés parfois installés de façon anarchique et précaire. Selon OUÉDRAOGO S., (2009) l'expansion de cette forme d'insertion économique dans le tissu socio professionnel s'explique par les crises économiques cycliques et l'application de politiques d'ajustement structurel. Cet environnement économique conjoncturel ne permet plus aux états d'envisager la création d'emploi. De facto, les populations elles mêmes improvisent et créent des emplois de fortune. Notre étude a montré qu'en dépit de leur statut de célibataire, la majorité des acteurs a des enfants à charge. UNESCO (2007) indique que cette pression sociale amplifie l'occupation des espaces. Cette pression qu'exerce la responsabilité familiale est selon CUONZO M. T., (2001) à la base d'une relation entre le lieu de résidence et d'exercice de l'activité informelle. Cela se vérifie dans le cas de notre champ d'expérimentation par la proximité de quartiers d'habitations précaire essentiellement fortement sollicité par des acteurs des petits métiers. Notons que le test de χ^2 a clairement soutenu qu'il existe une relation de dépendance significative entre les activités exercées dans le campus et le lieu de résidence des opérateurs économiques dont la majorité réside dans la périphérie précaire adjacente. Les opportunités que leur offre le site, les obligent à occuper de façon saisonnière ces bidonvilles et à y regrouper leur famille (UNESCO, 2006). La sollicitation et l'emploi de parents dans l'activité comme il a été observé sur le campus découle de cette logique et amplifie ce mécanisme informel de création d'emplois (INSAE, 2001). Il se crée ainsi autour de ce champ d'activité économique informel des réseaux familiaux, qui impactent des communautés ethnoculturelles. Les acteurs de l'informel sont majoritairement des migrants. La présence par exemple d'environ 15% de ressortissants de la CEDEAO n'est pas fortuite. En effet, Il est admis que les premiers installés s'intègrent et favorisent l'implantation de proches et de compatriotes (UNESCO, 2006). Il a d'ailleurs été établi par notre étude une relation significative entre le statut migratoire et l'implantation d'activité informelle le long de la voirie, ce qui dessine dans le paysage une spécialisation de l'occupation des voies.

La croissance démographique est principalement le moteur de la croissance de l'informel (GAUVIN M., 2008). Elle participe grandement selon BARTHELEMY P., (1998) à la transformation des fonctions résidentielles en zone commerciale. Sur le campus, le gonflement rapide de la population a systématiquement entraîné la hausse de la demande, tant sur le plan de la restauration que des services divers rattachés à la vie scolaire et estudiantine. Pour reprendre CUONZO M. T., (2001) « *Le marché du secteur informel répond à deux exigences: "ici" et " tout-de-suite" »*. Les résidences du campus en accueillant 3 fois plus leur charge démographique initiale, sont devenus un véritable carrefour, espace de brassage et de

rencontre, mais surtout un centre commercial. Ces transformations fulgurantes des rues sous l'action des réseaux économiques, s'expliquent par l'inefficacité et l'affaiblissement des structures de régulation ayant en charge la régulation de l'occupation du domaine public. Devant cet effondrement de l'autorité des pouvoirs publics, l'anarchie s'installe et les populations s'arrogent elle-même le droit de coordonner et de gérer le domaine public (CASEZ G., et DOMINGO J., 1991 ; INSAE, 2001). Dans notre étude, cela s'est amplement vérifié. Il a été montré que l'autorité administrative est quasi absente de la gestion de l'occupation des abords de voies. Les usagers en l'occurrence les étudiants instaurent des règles et imposent des taxes aux candidats à l'occupation.

Conclusion

L'espace résidentiel du campus est certes d'une urbanité atypique, mais obéit pleinement à la réalité de l'informel pris dans sa globalité au sud du Sahara. L'expansion des formes d'activité informelle le long des voies se présente au sortir de notre étude comme un phénomène socioéconomique complexe. Cette complexité est illustrée par le fait que la classification hiérarchique n'a pas permis d'expliquer la totalité de l'occupation des rues. En somme, nous retenons que si l'espace résidentiel du campus de Cocody a vu se développer un cadre commercial informel en très peu de temps, c'est essentiellement le fait d'une importante demande des résidents et des riverains en termes d'emploi et de moyen de subsistance. La préservation de cet espace des formes d'anarchies socio spatiales nécessite une grande rigueur et fermeté de la part des structures en charge de sa gestion. Le réaménagement du site entamé depuis 2011, peut être à cet effet une solution durable.

Références bibliographiques

- BARTHELEMY P., (2008) : Le secteur urbain informel dans les pays en développement : une revue de la littérature. In : Revue région et développement n°7-1998, Paris, pp.1-47.
- CANET C., et N'DIAYE C., (1996) : L'alimentation de rue en Afrique. FNA/ANA 17/18, Paris, 10 p.
- CAZES G., et DOMINGO J., (1991) : Le sous développement et ses critères. Ed. Boréal, Paris, 255 p.
- CHENEAU-LOQUAY A., (2008) : Rôle joué par l'économie informelle dans l'appropriation des TIC en milieu urbain en Afrique de l'ouest. In: Networks and Communication Studies, NETCOM, Paris, vol. 22 (2008), n° 1-2 & NETSUDS, vol. 3 (2008) pp. 109-126.
- COUTROT T., et HUSSON M., (1993) : Les destins du tiers monde. Nathan, Paris, 207 p.
- CUONZO M. T., (2001): Les petits métiers: le secteur de l'économie informelle en Afrique. In : Università degli Studi Mediterranea, Dipartimento di Scienze Ambientali e Territoriali, Reggio Calabria, Italia, Roma, pp. 271-276.
- GAUVAIN M., (2008) : Les territoires de l'informel. Étude du commerce de rue à Caracas. In : Cahiers des Amériques latines n°53 www.iheal.univ-paris3.fr/IMG/CAL/cal53-dossier6.pdf, Paris, pp. 101-116.
- HART K., (1973): Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana. In: Journal of Modern African Studies, n°2, Accra, pp.61-89.
- INSAE (2001) : Le secteur informel dans l'agglomération de Cotonou. Ministère charge du plan, de la prospective et du développement, Cotonou, 61p.

- LACHAUD J-P., (1995) : Le secteur informel urbain et l'informatisation du travail en Afrique : rhétorique et réalités. Le cas de la Côte d'Ivoire. Document de travail, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Bordeaux, 35p.
- LACOSTE Y., (1984) : Unité et diversité du tiers monde. Éditions la découverte/Hérodote, Paris, 562p.
- NGAHAN T.R., MUKAMA, N., (2004) : Le Cameroun face au défi de la pauvreté et de l'emploi des jeunes: Analyse critique et propositions. Ed. Jeunesse Horizon, Yaoundé, 17 p.
- OUEDRAOGO S., (2009) : Le sous-secteur informel des TIC: Eléments méthodologiques pour une recherche sur la question, IDRC-CRDI, Paris, 114 p.
- REPCI (2006) : Population et développement : défis et perspectives pour la Côte d'Ivoire. UNFPA, Abidjan, 193p.
- SOKO C., (2010) : Les pratiques entrepreneuriales informelles dans les secteurs du transport et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) à Abidjan : une analyse socioéconomique. In : Science Sud N°3, Libreville, pp. 1-10.
- STECK J-F., (2005) : Abidjan et le Plateau : quels modèles urbains pour la vitrine du « miracle » ivoirien ? In : Géocarrefour vol. 80/3, Paris, 13p.
- STECK J-F., (2011) : L'informel, une notion pour appréhender l'Afrique ? Conférence au FIG de St-Dié (L'Afrique plurielle, paradoxes et ambitions), octobre 2011, St-Dié, pp 6-9.
- United Nations Economic and Social Council, (2007) : Etude sur la mesure du secteur informel et de l'emploi informel en Afrique. UN, New-York, 57p.
- United Nations Economic and Social Council, (2006) : La pauvreté et le secteur informel rôle du secteur informel dans la réduction de la pauvreté. UN, New-York, 20p.
- YAO GNABELI R., et LOGNON J-L., (2010) : Construction sociale des monopoles dans l'économie informelle abidjanaise. In : « Itineris» Plus Vol 8 N°8, Libreville, pp. 1-15.
- YAPI-DIAHOU A., (2003) : La recherche urbaine à l'épreuve des milieux marginalisés dans la ville. EDUCI, Abidjan, 123 p.